

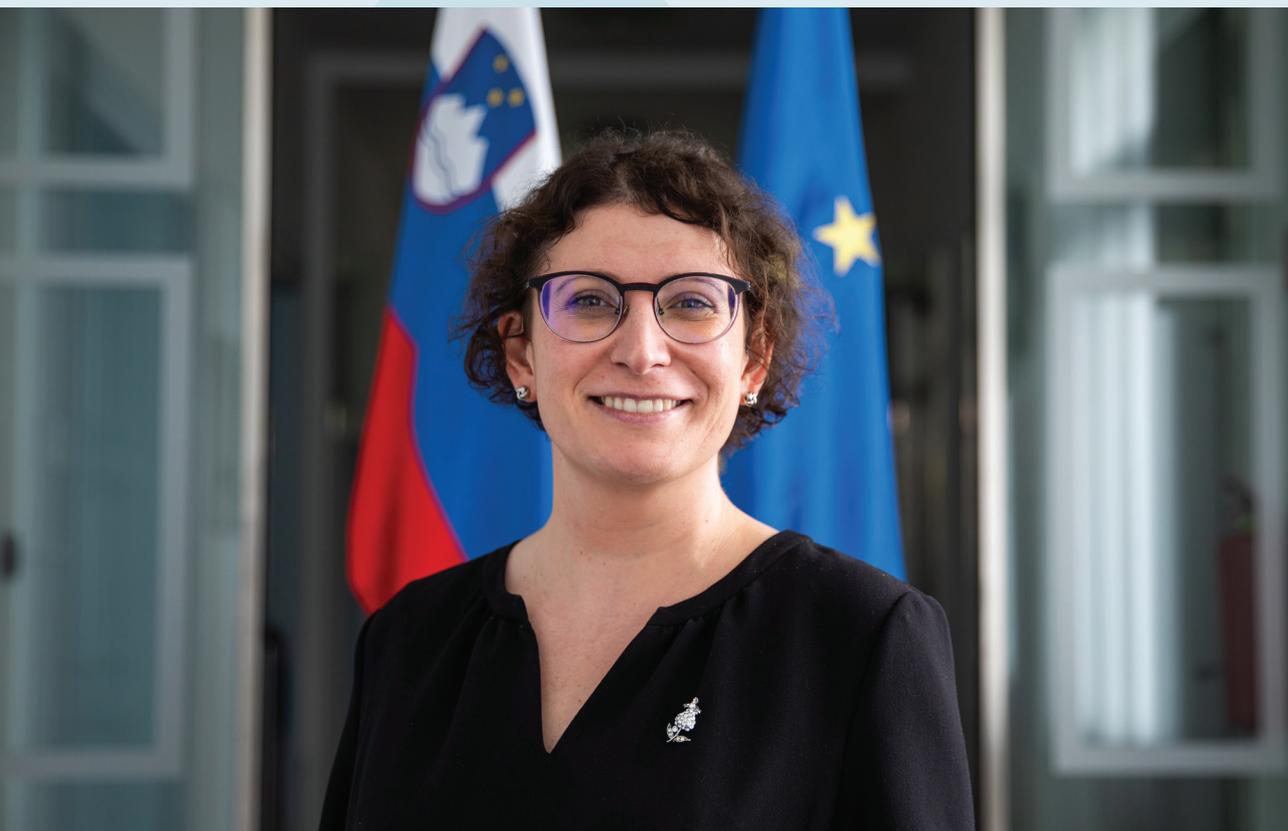


RÉPUBLIQUE DE SLOVÉNIE

## BETI HOHLER

**Candidate de la Slovénie aux élections judiciaires  
de la Cour pénale internationale,  
décembre 2023**

EXPÉRIENCE - ENGAGEMENT - INTÉGRITÉ



# LES CINQ ENGAGEMENTS JUDICIAIRES DE BETI HOHLER QUANT À LA CPI :

- 1) Assurer et promouvoir une gestion proactive des dossiers et une approche ciblée en matière de poursuites.
- 2) Maintenir et promouvoir des normes irréprochables d'intégrité, d'impartialité et d'indépendance.
- 3) Fournir un raisonnement juridique de haute qualité en temps voulu.
- 4) Adopter et promouvoir l'utilisation des technologies modernes pour améliorer l'efficacité.
- 5) Promouvoir une vision commune de la Cour, tant en interne qu'en externe, ainsi que des pratiques de travail collaboratives et la collégialité au sein des Chambres.



## PROFIL DE BETI HOHLER :

- Spécialiste du droit pénal international avec des expériences dans les procédures judiciaires et contradictoires.
- Connaissance approfondie du cadre juridique et de la jurisprudence de la CPI, avec plusieurs années d'expérience pratique dans le domaine des litiges devant les tribunaux.
- Vaste expérience dans les affaires pénales internationales complexes devant les tribunaux internationaux et internationalisés.
- Plus de 15 ans d'expérience avec des responsabilités croissantes en tant qu'avocate plaidante, procureure et conseillère judiciaire dans des juridictions nationale et internationale.
- Plus d'une décennie d'expérience professionnelle dans des environnements de travail multinationaux et multiethniques avec des collègues issus de traditions juridiques et d'horizons divers.
- Expertise dans la lutte contre la violence sexuelle et sexiste et contre la violence à l'encontre des enfants.
- Compréhension et maîtrise approfondies des nouvelles technologies utilisées dans les procès pénaux, y compris l'utilisation de preuves électroniques.
- Formatrice en droit pénal international et en plaidoyer dans le cadre de formations internationales destinées aux juges, procureurs et avocats.
- Médiatrice certifiée avec formation en négociations interculturelles.
- Maîtresse de conférences en droit pénal international et auteure de publications dans le domaine du droit pénal international et des droits de l'homme ; l'une des auteurs de la nouvelle édition du Commentaire du Statut de Rome en anglais (2022, articles 105-107).

## RECOMMANDATION PAR LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE SLOVÉNIE, MME NATAŠA PIRC MUSAR

J'ai le plaisir de soutenir la candidature de Mme Beti Hohler à l'élection des juges de la Cour pénale internationale (CPI).

Mme Hohler est une experte d'envergure internationale en droit pénal et en procédure pénale qui dispose d'une vaste expérience pratique et académique en droit pénal international. Elle a passé la plupart de sa carrière dans les tribunaux internationaux en tant qu'avocate, procureure ou conseillère judiciaire. La connaissance approfondie du cadre juridique de la Cour et de sa jurisprudence, permettrait à Mme Hohler, en tant que juge, de contribuer de manière importante à l'efficacité et l'efficience des procédures judiciaires. Outre ses qualifications et compétences, Mme Hohler se distingue par son intégrité et impartialité, ainsi que par son indépendance et professionnalisme sans faille. Comme le démontre bien son curriculum vitae, elle est attachée à la mission de la Cour et à la justice internationale.

Mme Hohler a été sélectionnée à la suite d'une procédure de nomination de candidats aux plus hautes fonctions judiciaires équitable, compétitive et transparente, fondée sur le mérite, et conforme aux dispositions relatives à la nomination des candidats aux postes de juges des cours et tribunaux internationaux. Sa candidature a été confirmée par la majorité des voix des députés de l'Assemblée nationale slovène. Si elle est élue, Mme Hohler sera la première juge slovène de la CPI.

La candidature de Mme Hohler témoigne de l'engagement continu de la Slovénie envers la Cour. La lutte contre l'impunité, le soutien de la CPI et le respect de l'État de droit sont parmi les éléments essentiels et inhérents de la politique étrangère slovène. En tant que membre de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome, la Slovénie a toujours assumé sa responsabilité et contribué au fonctionnement de la CPI sous diverses formes, afin de renforcer cette institution et tirer pleinement parti de son potentiel.

Je suis convaincue que la capacité de la Cour à répondre aux besoins croissants d'exercer son mandat à l'égard des crimes les plus graves repose principalement sur sa force et sa stabilité internes qui dépendent de la compétence professionnelle, de l'engagement et des capacités de ses fonctionnaires élus, en particulier ses juges.

Dans ce cadre, la Slovénie a le privilège de présenter une candidate vraiment convaincante, une candidate qui se distingue par sa vision et son énergie pour relever les défis spécifiques dans le rôle de juge de la CPI, avec une parfaite combinaison d'expérience, d'expertise et d'intégrité.

En ma qualité de Présidente de la République de Slovénie, ancienne juriste dans les secteurs public et privé, et défenseure de l'État de droit et des droits de l'homme, je tiens à chaudement recommander la candidature de Mme Beti Hohler. Je suis certaine qu'avec ses connaissances et qualités personnelles elle contribuerait de manière significative à la mission et à l'avenir de la Cour pénale internationale.



**Nataša Pirc Musar**  
Présidente de la République de Slovénie

## BETI HOHLER, SUR SA CANDIDATURE :

Je suis honorée d'être la candidate de la Slovénie aux prochaines élections judiciaires de la CPI. M'appuyant sur mon expertise en droit pénal international et sur mon dévouement à l'égard de la justice pénale internationale, je suis certaine de pouvoir contribuer de façon significative à l'avenir de la Cour.

Durant toute ma carrière, j'ai œuvré pour faire en sorte que les auteurs des crimes internationaux les plus graves soient traduits en justice et répondent de leurs actes. En tant qu'avocate et conseillère judiciaire, j'ai acquis une grande expérience en matière de procédure pénale internationale. Mon expérience professionnelle à la Cour pendant les huit dernières années m'a permis d'acquérir une connaissance approfondie de son cadre juridique et de sa jurisprudence, ainsi qu'une compréhension détaillée de son environnement opérationnel et de sa structure. Consciente des défis internes et externes de la Cour, je possède l'énergie et la détermination nécessaires pour les relever.

Je suis profondément attachée au mandat de la Cour. J'ai pu constater de mes propres yeux le pouvoir transformateur de la justice rendue. J'ai vu à quel point la promesse de justice peut changer la vie des victimes d'atrocités. Ma principale motivation est de tenir cette promesse et de veiller à ce que les procès se déroulent en temps utile et en toute équité.

Face à l'augmentation rapide de sa charge de travail, la Cour a besoin de juges chevronnés, rompus aux procédures pénales internationales complexes. De juges compétents en matière de violences sexuelles et sexistes ainsi que de crimes contre les enfants, afin de garantir que ces domaines continuent de faire l'objet d'un traitement judiciaire ciblé. De juges qui utilisent les technologies modernes pour améliorer l'efficacité des procédures. Je considère que mon expérience et mes réussites, mes qualités personnelles ainsi que ma maîtrise du droit pénal international et de la procédure pénale internationale attestent que je serai une telle juge.

---

## CONTACT

Mme Hoehler se réjouit de recevoir toutes les questions que vous pourriez avoir sur son expérience, son aptitude ou sa vision de la Cour. Elle s'engage à entretenir un dialogue avec tous les États parties et autres parties prenantes.

Pour plus d'informations sur la candidature de Beti Hoehler à la CPI, veuillez contacter le Ministère des Affaires étrangères et européennes de la République de Slovénie: [slovenia.icc@gov.si](mailto:slovenia.icc@gov.si)

BETI  
HOHLER

Candidate  
judiciaire  
de la Slovénie  
CPI 2023

